

||||| OBSERVATOIRE LOCAL DES LOYERS

LES LOYERS DU PARC PRIVÉ

AGGLOMÉRATION DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

RÉSULTATS 2019

Un site Internet présentant les travaux des observatoires locaux des loyers a été mis en ligne par l'ANIL pour présenter l'ensemble des résultats.

A destination du grand public et des professionnels, cet outil permet de connaître et de comparer les niveaux de loyers dans toute la France. Par ailleurs, la méthodologie y est explicitée et l'organisation de chacun des observatoires est présentée.



OBSERVATOIRES
DES LOYERS.ORG

Le réseau des observatoires locaux

www.observatoires-des-loyers.org

L'ADIL 35 remercie les particuliers et les professionnels ayant contribué à l'élaboration de cette étude :

- ||||| BOYER IMMOBILIER
- ||||| COGIR
- ||||| DIARD IMMOBILIER
- ||||| FONCIA GROUPE
- ||||| GIBOIRE IMMOBILIER
- ||||| KERMARREC IMMOBILIER
- ||||| NEONOT
- ||||| NOTAIRES ODY
- ||||| SQUARE HABITAT

1 MÉTHODOLOGIE

P.4

 Rappel de la démarche

 Rôle de l'Observatoire des Loyers

 Méthodologie

 Définitions

2 PÉRIMÈTRE DU RÉSEAU

P.5

3 ÉLÉMENTS DE CADRAGE

P.6

 Périmètre de l'observatoire local des loyers à l'échelle de Vitré Communauté

 Les chiffres clés du parc locatif privé de Vitré Communauté

4 LES RÉSULTATS 2019

P.10

 Niveaux de loyers comparés du parc locatif privé avec les autres sites d'observation

5 LES PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DES NIVEAUX DE LOYERS

P.12

 La typologie des logements

 La période de construction du logement

 La date d'emménagement du locataire

6 ANNEXES

P.14

Rappel de la démarche

En 2013, à l'initiative du Ministère en charge du Logement et sous les conclusions du rapport produit par Sabine Baïetto-Beysson et Bernard Vorms, 19 observatoires des loyers préexistants se sont constitués en réseau pour former les Observatoires Locaux des Loyers (OLL).

D'autres territoires ont par la suite rejoint le réseau. L'ADIL 35 pilote cette démarche sur le périmètre de Rennes Métropole depuis la mise en place de ce réseau et figure parmi les observatoires ayant obtenu des résultats pour chaque édition depuis 2013.

Un agrément validant la rigueur de la collecte et la qualité des statistiques délivrées, légitime l'observatoire auprès des professionnels.

Cet agrément a été délivré le 29 mars 2016 par le Ministère en charge du Logement, l'ADIL 35 devient ainsi le 4^{ème} observatoire du réseau et le 2^{ème} territoire non concerné par l'encadrement des loyers à bénéficier de cet agrément, lequel s'établit sur les 43 communes de Rennes Métropole.

Il mobilise chaque année de nombreux acteurs et professionnels du logement : agences immobilières, gestionnaires de biens et études notariales, fédérations, chambres et syndicats de l'immobilier, acteurs du logement social, le collecteur 1% Logement, associations de locataires et de consommateurs.

Rôle de l'Observatoire Local des Loyers

Fruit d'une collaboration d'acteurs multiples, l'observatoire local des loyers est un outil précieux pour informer l'ensemble des acteurs du logement, professionnels et particuliers, propriétaires et locataires, habitants actuels et futurs du territoire par la qualité des données statistiques délivrées. Il permettra à chacun de se situer par rapport au marché locatif.

Il contribue également à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation

des politiques publiques à la fois au niveau local et au niveau national. Disposer de données fiables sur les loyers permet d'agir sur leurs niveaux à l'échelle nationale, au travers des mesures d'incitation à l'investissement locatif notamment. Les résultats permettent d'éclairer et d'enrichir les politiques locales de l'habitat, le Programme Local de l'Habitat (PLH) et les dispositifs de conventionnement à destination des bailleurs.

Méthodologie

L'OLL collecte des données portant sur les loyers du parc privé, excluant les logements des HLM, des SEM et des logements en maîtrise d'ouvrage d'insertion, - auprès des bailleurs institutionnels, administrateurs de biens - ou de tout autre fournisseur de données ainsi qu'auprès de particuliers pour les logements dont la gestion locative est directement assurée par le propriétaire. Les données recueillies par l'observatoire doivent être représentatives de tous les segments de parc en termes de caractéristiques du logement (type de logement, nombre de pièces, localisation, mode de gestion). Les règles sont les mêmes pour tous les observatoires du réseau.

Après collecte et vérification par l'OLL de la cohérence de ces données, l'observatoire les enrichit en faisant appel à de multiples sources annexes et les transmet au centre national de traitement, assuré désormais par l'Agence Nationale pour l'Information sur le Logement (ANIL), laquelle garantit la sécurité, la confidentialité et la qualité du traitement des informations, selon des règles validées par le comité scientifique. Les traitements effectués ont pour objet d'approfondir les contrôles de cohérence, de procéder à l'élimination

d'éventuels doublons et au redressement de l'échantillon par calage sur la structure du parc.

L'ANIL met à disposition de l'observatoire les données ainsi redressées et enrichies en vue de leur exploitation et de leur diffusion locale. Pour garantir la précision des résultats, le nombre d'observations servant à calculer les résultats doit être supérieur à un minimum de 50 observations. C'est ce qui explique l'absence de résultats pour certains croisements.

Chaque indicateur doit être accompagné d'éléments concernant la dispersion.

Les résultats ont été établis à partir d'un échantillon de **1 086** logements locatifs privés loués vides, dont **127** en gestion directe et **959** en gestion déléguée à un professionnel sur le périmètre de Vitre Communauté.

Ils couvrent ainsi **16 %** du parc locatif privé de l'agglomération vitrénienne.

Définitions

Dispersion : tendance qu'ont les valeurs de la distribution d'un caractère à se disperser, c'est à dire à s'étaler de part et d'autre d'une valeur centrale et/ou à s'éloigner les unes des autres.

1^{er} Décile : 10 % des loyers au m² au-dessous, 90 % des loyers au m² sont au-dessus.

1^{er} Quartile : 25 % des loyers au m² au-dessous, 75 % des loyers au m² au-dessus.

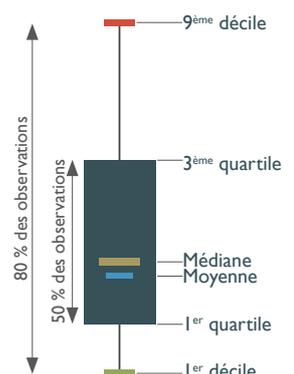
Médiane : 50 % des loyers au m² au-dessous, 50 % des loyers au m² au-dessus

3^{ème} Quartile : 75 % des loyers au m² au-dessous, 25 % des loyers au m² au-dessus.

9^{ème} Décile : 90 % des loyers au m² au-dessous, 10 % des loyers au m² au-dessus.

80 % des loyers sont dans l'intervalle situé entre le 1^{er} et le 9^e décile, 50 % des loyers sont dans l'intervalle situé entre le 1^{er} et le 3^e quartile.

Le loyer médian a été choisi comme indicateur dans le réseau des Observatoires locaux des loyers. Ce choix plutôt que la moyenne est justifié par le fait que la médiane est plus stable et moins influencée par les loyers extrêmes.

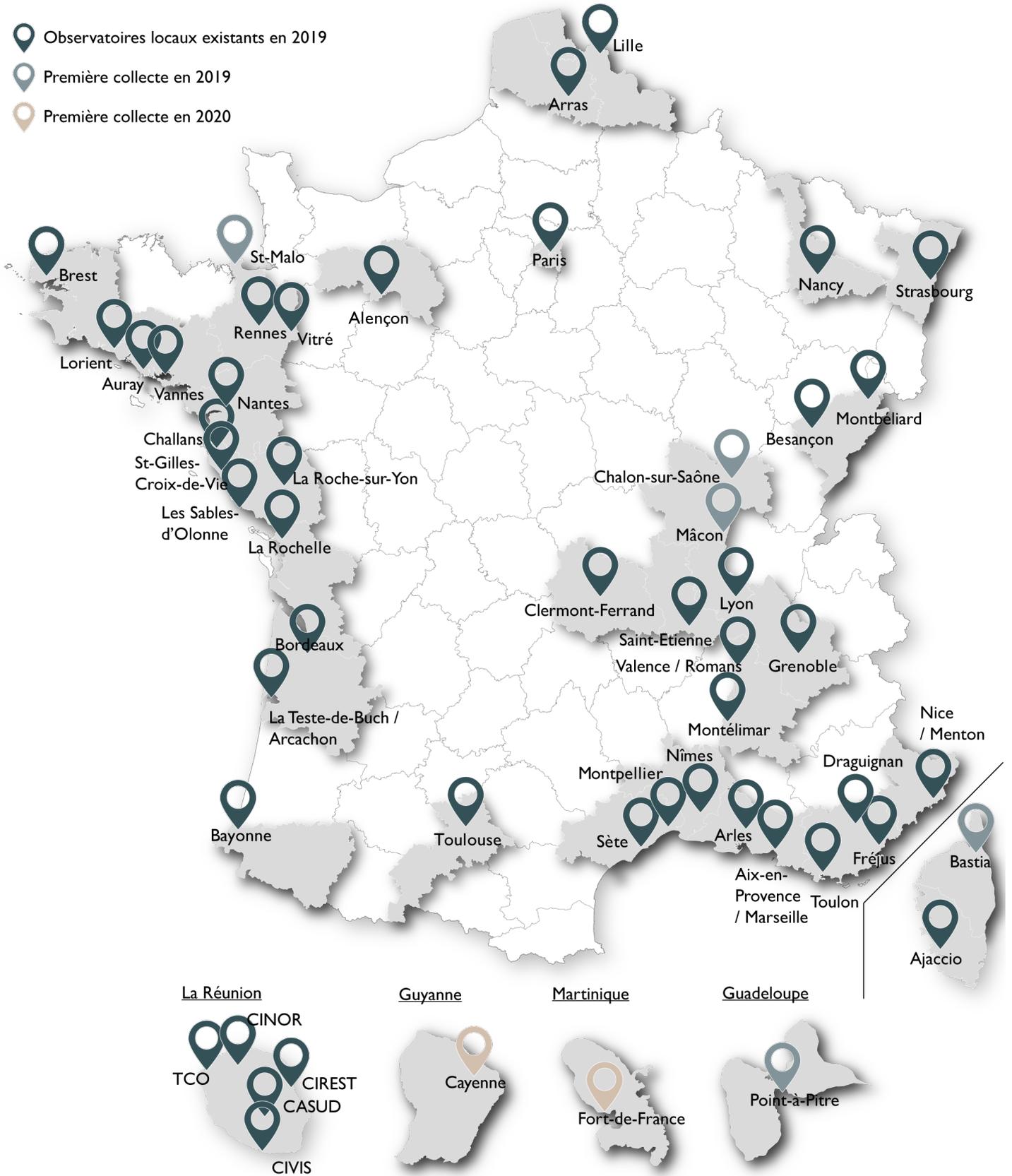


2 PÉRIMÈTRE DU RÉSEAU

L'observatoire des loyers de l'agglomération vitrèenne s'inscrit dans un réseau national comptant en 2019, 29 observatoires locaux des

loyers, portés par des ADIL et des agences d'urbanisme.

-  Observatoires locaux existants en 2019
-  Première collecte en 2019
-  Première collecte en 2020



Périmètre de l'observatoire local des loyers à l'échelle de Vitré Communauté

En 2017, en partenariat avec Vitré Communauté, l'Observatoire Local des Loyers d'Ille-et-Vilaine, porté par l'ADIL 35, a étendu son périmètre d'observation sur les 46 communes de l'agglomération de

Vitré. Du fait d'un parc locatif restreint, le périmètre d'observation s'étend sur une seule zone, à savoir l'agglomération entière.



Évolution annuelle moyenne du parc locatif privé entre 2011 et 2016

Zones OLL	Nombre de logements	Logements locatifs privés	Part dans les résidences principales	Part dans l'agglomération	Evolution annuelle moyenne 2011 - 2016		Part des logements locatifs privé		Part des logements locatifs HLM	Part des propriétaires occupants
					Vides	Meublés				
Vitré	8 038	2 297	29%	34%	-11	-0,5%	27%	2%	15%	55%
Périphérie	24 233	4 558	19%	66%	-9	-0,2%	18%	0%	7%	74%
Agglomération	32 271	6 855	21%	100%	-19	-0,3%	20%	1%	9%	69%

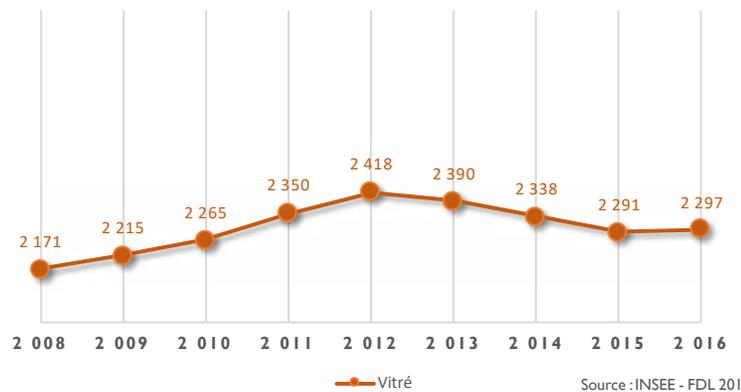
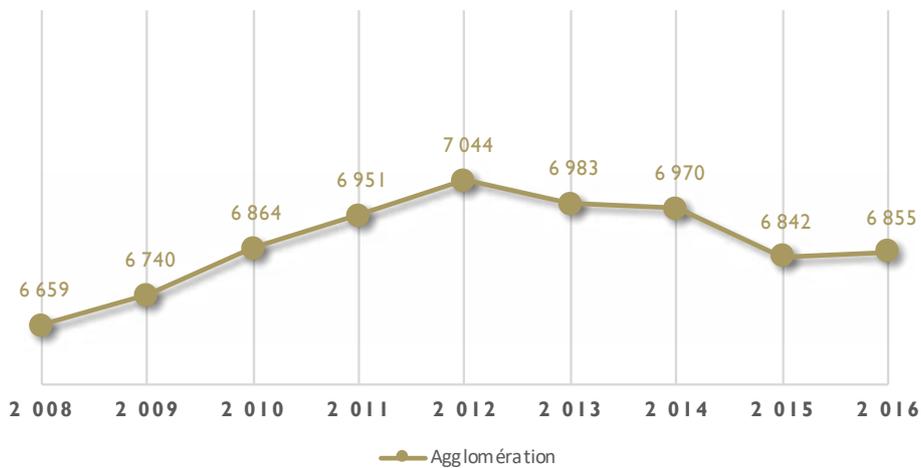
Source : INSEE - FDL 2016

Le parc de logements locatifs privés non meublés représente, sur Vitré Communauté, 21 % des résidences principales (6 855 logements) dont 1/3 se concentre sur la seule ville de Vitré (2 297 logements).

La part du parc locatif privé dans les résidences principales diminue à mesure que l'on s'éloigne de la ville centre passant ainsi de 29 % à Vitré (2 297 logements) à 19 % en périphérie (4 558 logements) en 2016.

Ce parc est composé majoritairement de maisons (57 %) part encore plus significative en périphérie (71 % contre 29 % à Vitré).

La part des propriétaires occupants représente 69 % du parc de logements de l'agglomération, notamment en périphérie où cette part atteint près de 3/4 du parc. A Vitré, elle ne représente qu'un peu plus de la moitié du parc.



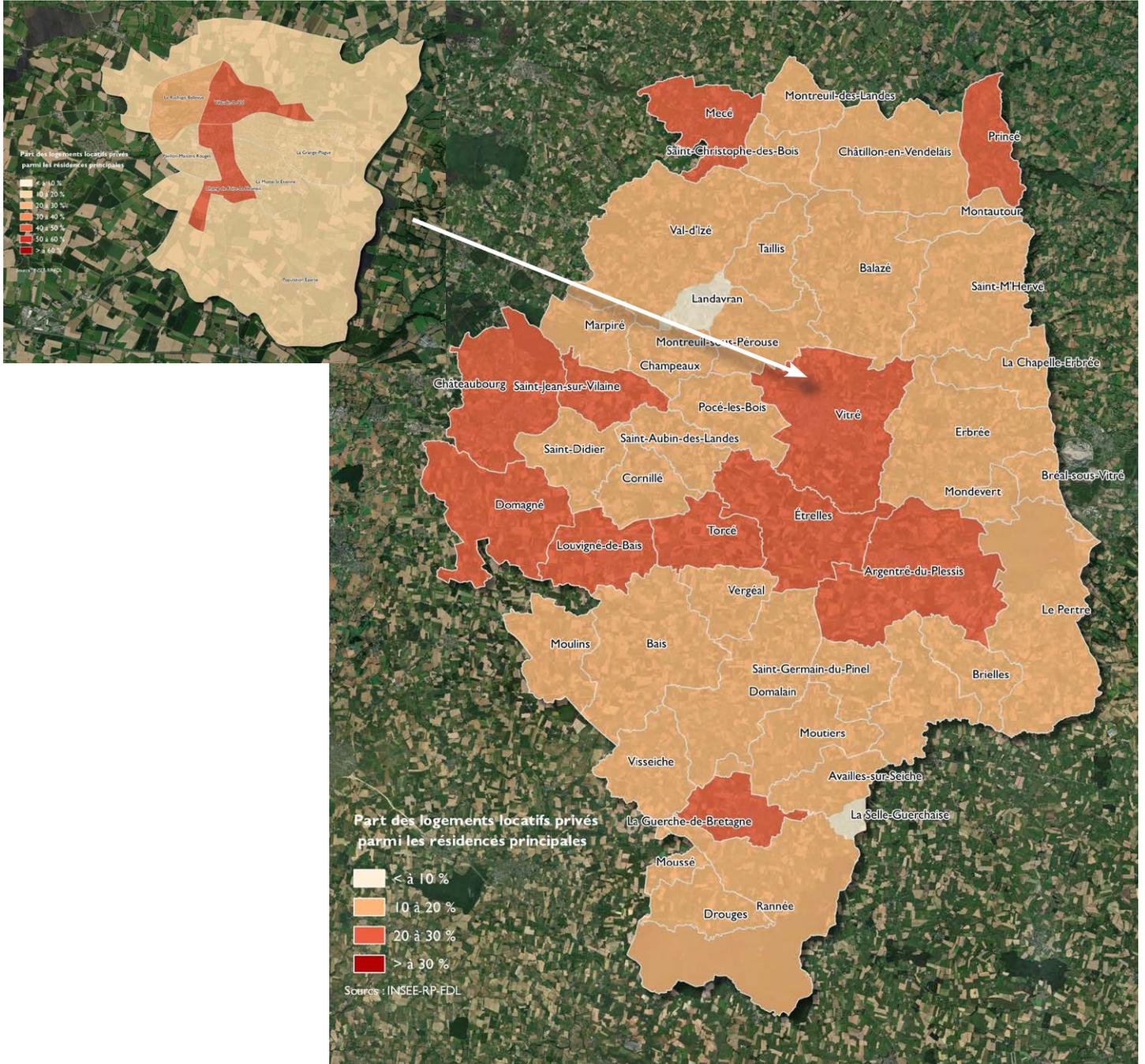
Source : INSEE - FDL 2016

Sur les 5 dernières années, le parc locatif privé de l'agglomération vitrénienne a enregistré une légère baisse du nombre de logements (- 19 logements / an en moyenne).

Cette variation s'est principalement opérée sur la ville de Vitré (-0,5 % /an en moyenne).

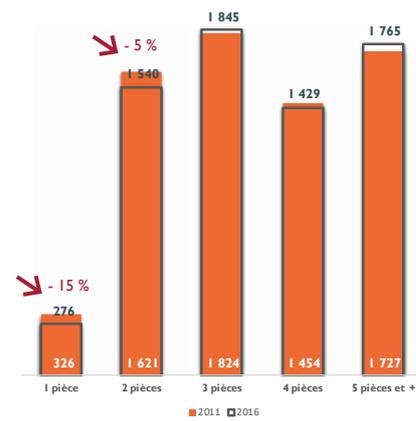
Vitré par IRIS

Agglomération



Evolution du parc locatif privé par typologie

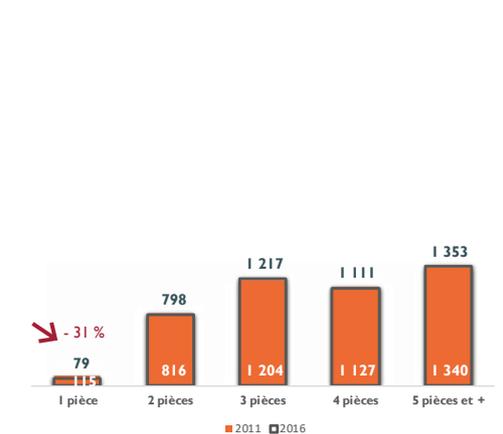
Agglomération



Ville centre

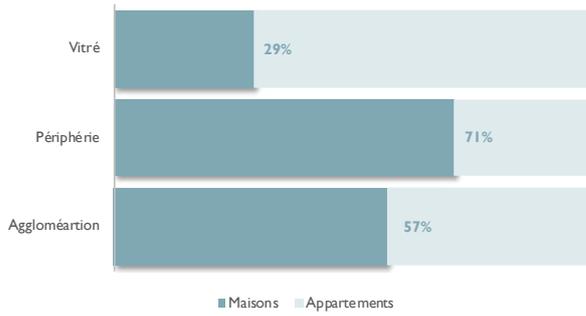


Périphérie



Source : INSEE - FDL 2016

Typologie du parc selon la localisation



Source : INSEE - FDL 2016

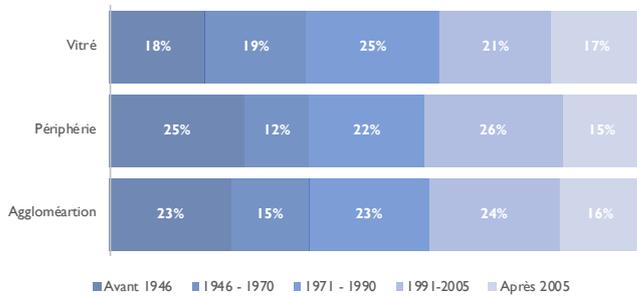
L'individuel représente 57 % (-2 pts) des logements du parc locatif privé vide de l'agglomération. A Vitré, cette part n'est que de 29 % (-2 pts) contre 71 % en périphérie (- 1 pt).



Source : INSEE - FDL 2016

En périphérie, les grandes typologies (4 et +) représentent plus de la moitié des logements du parc locatif privé. Les petits logements sont, quant à eux, peu présents. A l'échelle de Vitré, plus de 2/3 des logements du parc locatif privé vont du T1 au T3.

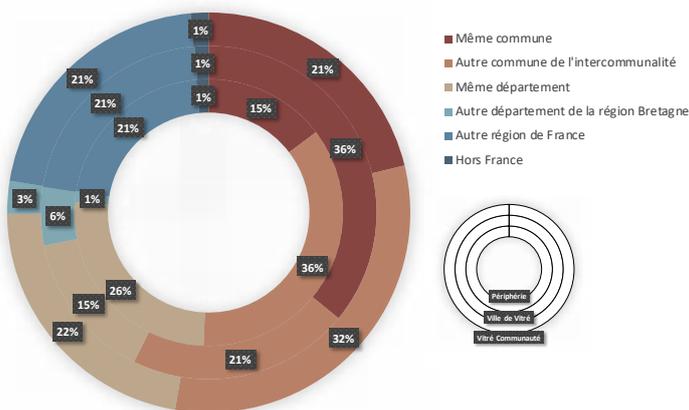
Typologie du parc selon l'époque de construction



Source : INSEE - FDL 2016

L'agglomération vitrénienne possède à la fois un parc locatif privé très ancien (23 % avant 1946) et relativement récent (40 % après 1991).

Origine géographique des emménagés récents dans le parc privé

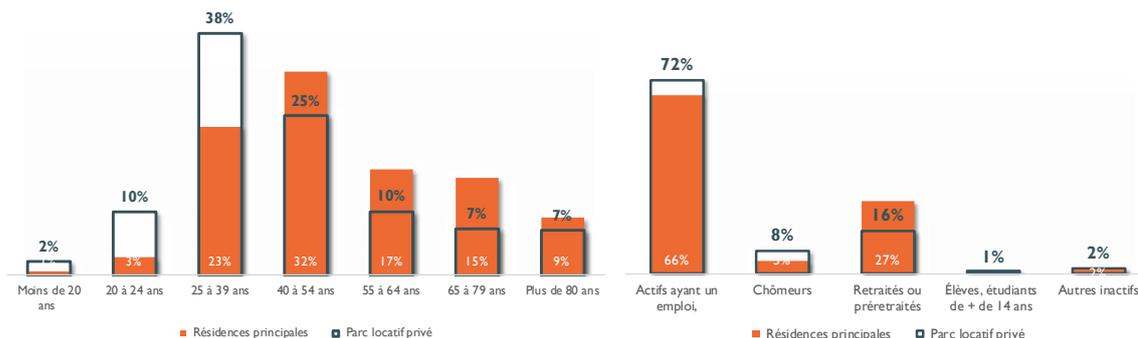


Source : INSEE - MIGCOM 2016

78 % des emménagés récents sur la métropole vitrénienne proviennent d'un territoire plus ou moins proche (même commune, commune de l'agglomération, d'Ille-et-Vilaine ou de Bretagne). 21% arrivent d'une autre région française.

Ce chiffre est similaire sur la Ville de Vitré, avec une majorité provenant d'un logement différent situé dans la ville (36%). A l'instar d'autres collectivités, en périphérie, les migrations intra-agglomération sont importantes (36%).

Profil et type d'activités des locataires du parc privé



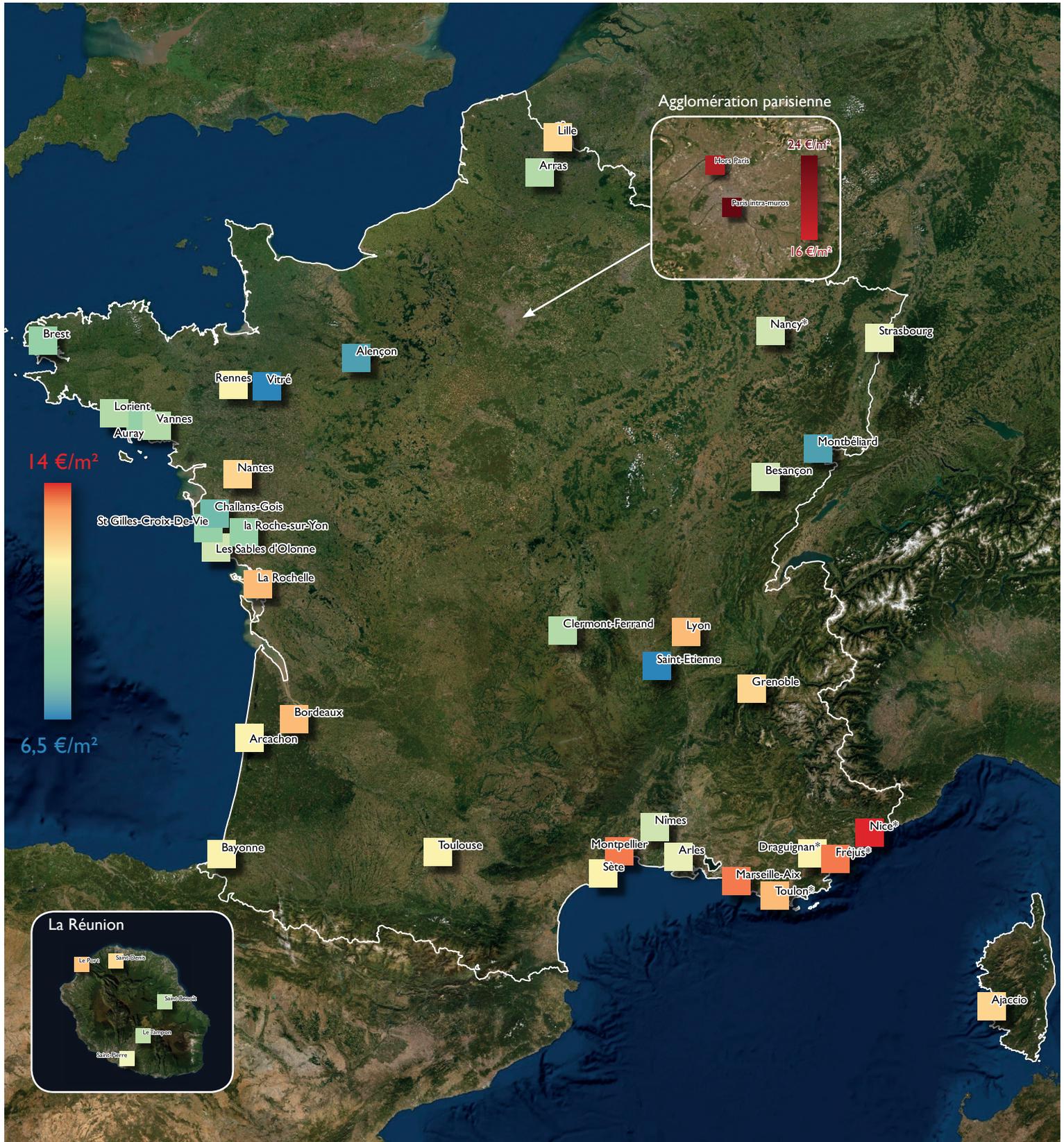
Source : INSEE - FDL 2016

Sur la métropole vitrénienne, 40 % des locataires sont âgés de 25 à 40 ans. Ils sont majoritairement actifs avec un emploi (72 %).

Niveaux de loyers comparés du parc locatif privé avec les autres sites d'observation

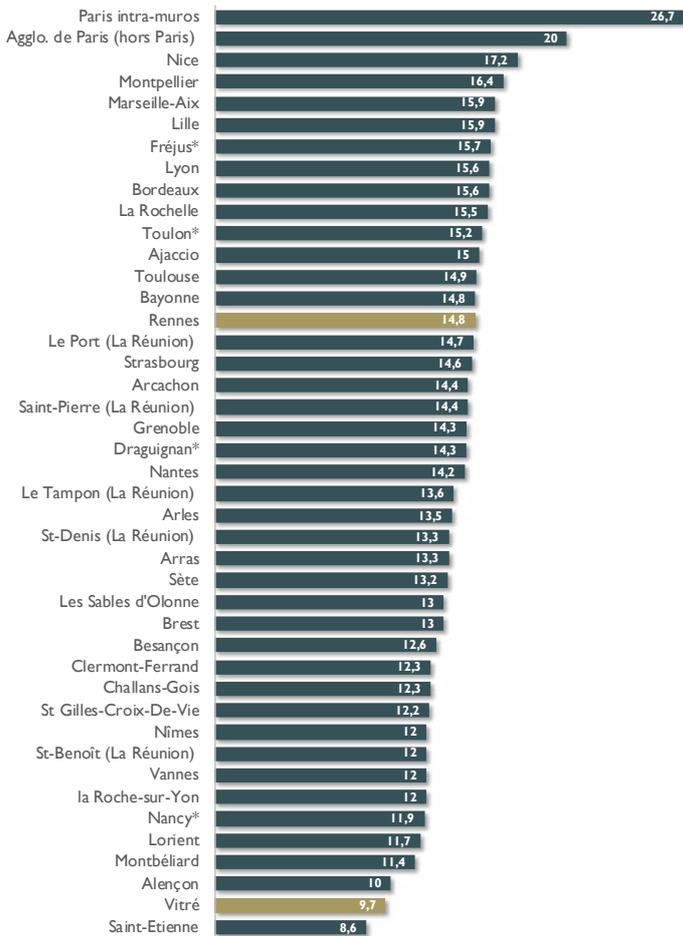
Loyer médian en 2019 (€/m²)

En 2019, le loyer médian du parc locatif privé tous logements confondus, à l'échelle de l'agglomération vitrénienne s'élève à **7 €/m²**. Le montant moyen du loyer est de 516 € pour une surface de 78 m².

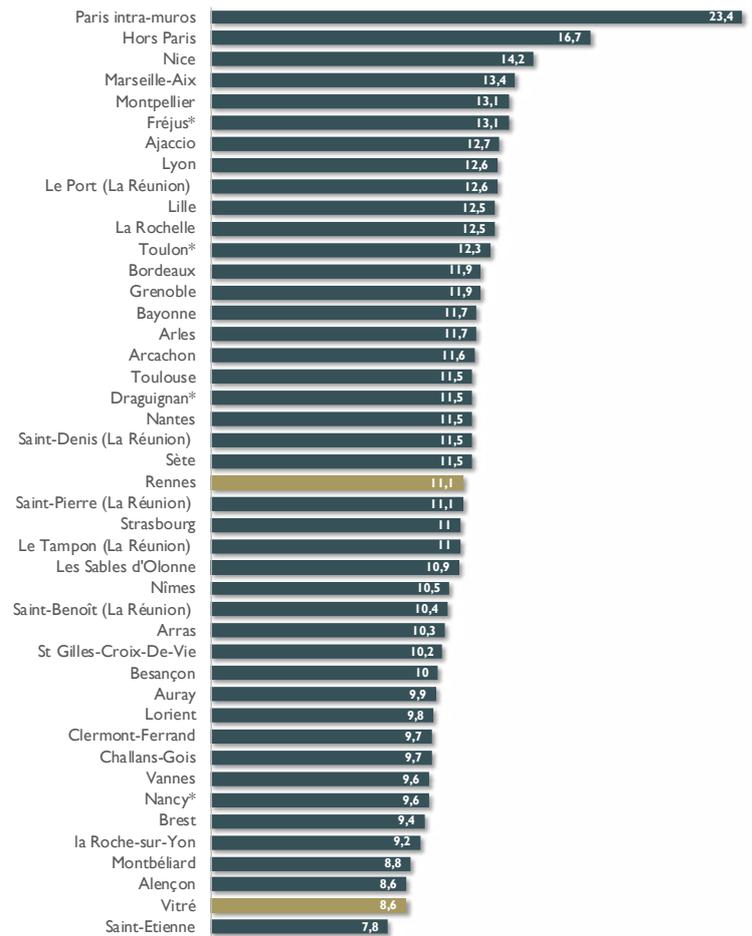


Les niveaux de loyers en France par typologie en 2018

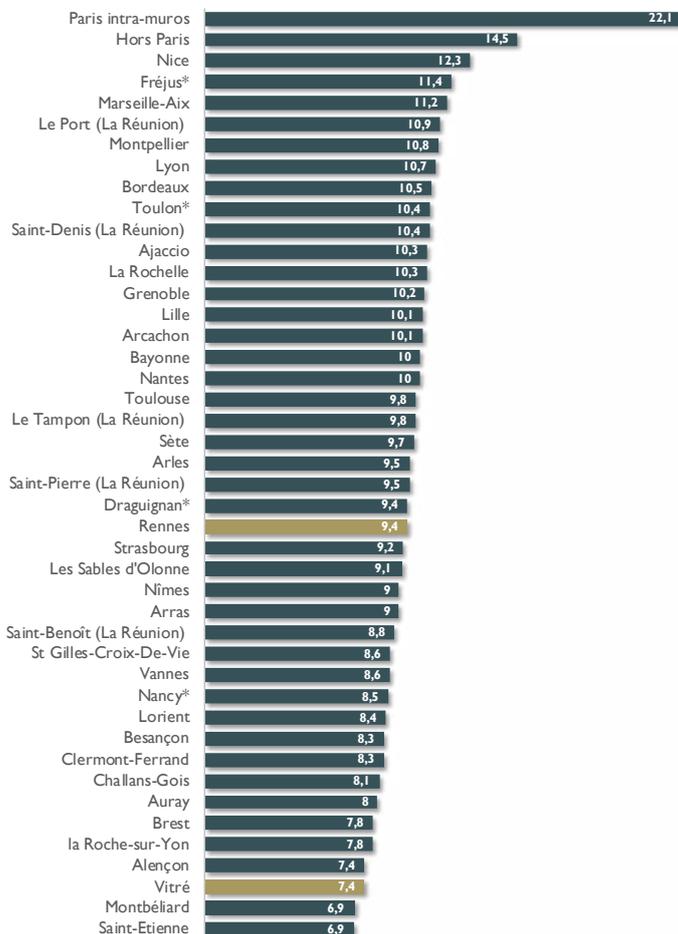
Une pièce (€/m²)



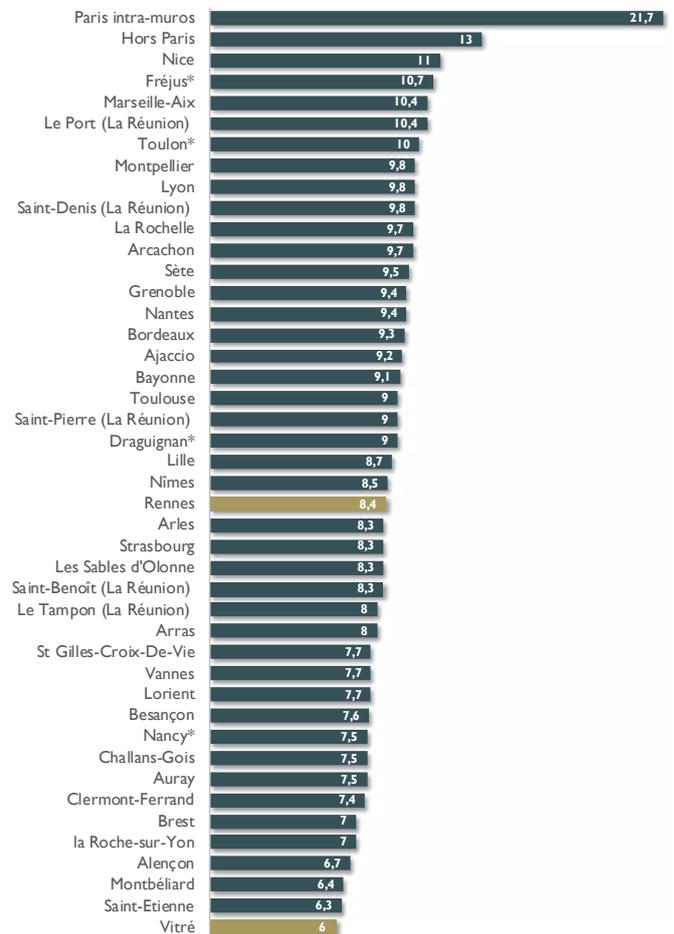
Deux pièces (€/m²)



Trois pièces (€/m²)



Quatre pièces et + (€/m²)



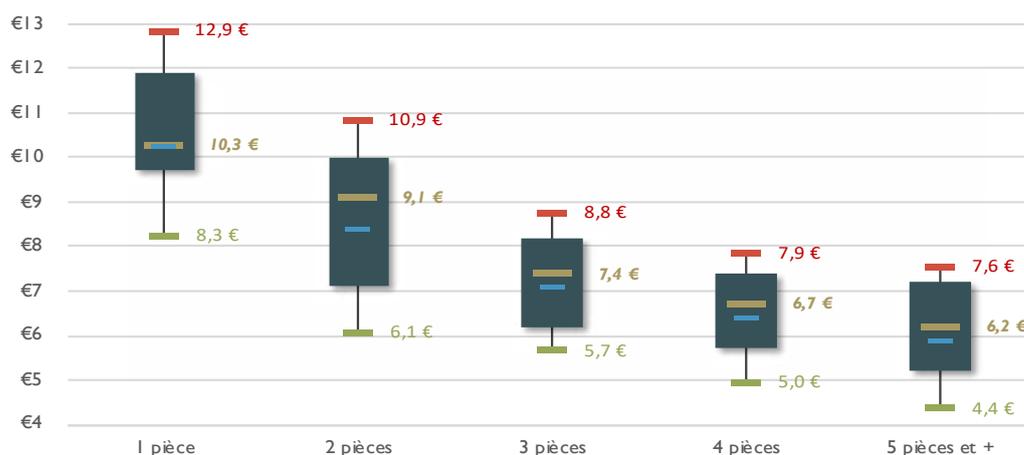
La typologie des logements

Plus la surface habitable du logement est grande, plus son loyer au m² est faible. Cette dégressivité se vérifie d'ailleurs sur l'ensemble du territoire de Vitré Communauté.

Un logement 1p se louera en moyenne 10,3 €/m² contre 6,2 €/m² pour un 5 pièces et +.

Sur l'ensemble de l'agglomération vitrénienne, le loyer médian au m² d'une maison est sensiblement inférieur (-20 %) à celui d'un appartement (6,5 €/m² contre 7,8 €/m²). Cependant, le loyer médian d'une maison reste globalement plus élevé. Il se situe à **590 € pour 93 m²** en moyenne contre **424 € pour un appartement de 57 m²**.

Dispersion des loyers en €/m² (ensemble des appartements et maisons)



Niveaux de loyers hors charges pour l'ensemble de l'agglomération

Ensemble des logements	Loyer bas au m ²	Loyer médian au m ²	Loyer haut au m ²	Loyer moyen au m ²	Loyer médian	Surf. moy.	Nb d'enquêtes
T1	9,7 €	10,3 €	11,9 €	10,3 €	330 €	33 m ²	92
T2	7,1 €	9,1 €	10,0 €	8,4 €	390 €	46 m ²	315
T3	6,2 €	7,4 €	8,2 €	7,1 €	488 €	69 m ²	269
T4	5,7 €	6,7 €	7,4 €	6,4 €	587 €	90 m ²	205
T5 +	5,2 €	6,2 €	7,2 €	5,9 €	665 €	113 m ²	205
Ensemble	6,0 €	7,0 €	8,2 €	6,7 €	516 €	78 m²	1 086

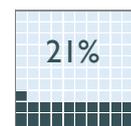
	Loyer bas au m ²	Loyer médian au m ²	Loyer haut au m ²	Loyer moyen au m ²	Loyer médian	Surf. moy.	Nb d'enquêtes
Appartements	6,7 €	7,8 €	9,3 €	7,7 €	424 €	57 m²	641
T1	9,7 €	10,6 €	11,9 €	10,6 €	325 €	31 m ²	84
T2	7,3 €	9,0 €	10,0 €	8,5 €	389 €	45 m ²	289
T3	6,4 €	7,6 €	8,2 €	7,3 €	480 €	66 m ²	187
T4 +	5,6 €	6,8 €	7,4 €	6,6 €	520 €	83 m ²	81
Maisons	5,7 €	6,5 €	7,4 €	6,3 €	590 €	93 m²	445
Ensemble	6,0 €	7,0 €	8,2 €	6,7 €	516 €	78 m²	1 086

Ensemble
7,0 €/m²

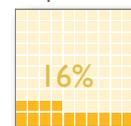
Relocation
7,4 €/m²

Vitré Communauté		Appartements				Maisons	Ensemble
		T1	T2	T3	T4+		
Ensemble des logements	Loyer médian en €/m ²	10,6 €	9,0 €	7,6 €	6,8 €	6,5 €	7,0 €
	Loyer médian en €	325 €	389 €	480 €	520 €	590 €	516 €
	Nombre d'enquêtes	84	289	187	81	445	1 086
Loyer de marché (relocation)	Loyer médian en €/m ²	NS	8,9 €	8,0 €	NS	6,3 €	7,4 €
	Loyer médian en €	NS	405 €	510 €	NS	575 €	490 €
	Nombre d'enquêtes	NS	133	71	NS	162	445

Poids du locatif privé



Part des logements locatifs privés observés

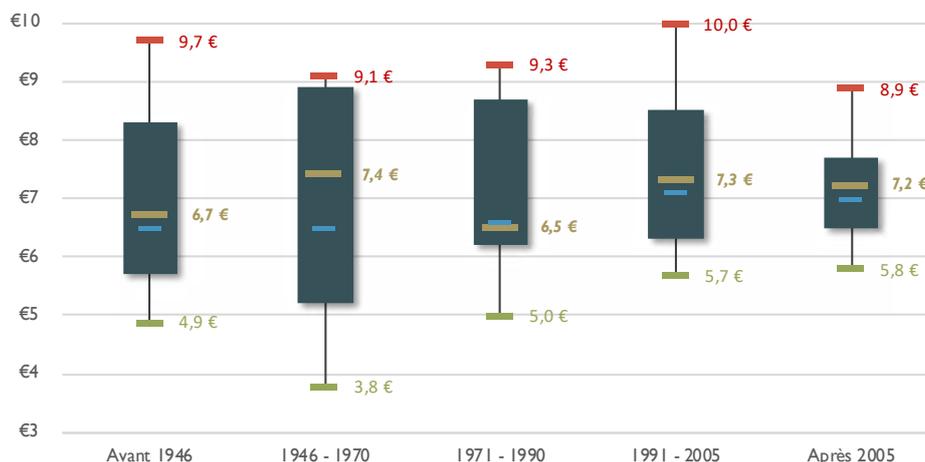


La période de construction du logement

Globalement les écarts de niveaux de loyers entre les différentes époques de construction restent mineurs (moins d'1 €/m²). Les loyers les plus élevés se situent dans les logements récents (après 1991) ainsi que sur les logements de la période 1946-1970.

Cependant, les écarts diffèrent selon la typologie. En effet, les loyers au m² des appartements de la période 1971-1990 sont supérieurs à ceux des autres périodes (9,3 €/m²). C'est également pour cette période que l'on observe la plus petite surface moyenne (45 m²) donc, par conséquent, un loyer mensuel plus bas (400 €).

Dispersion des loyers en €/m² selon la période de construction



		Avant 1946	1946 - 1970	1971 - 1990	1991 - 2005	Après 2005
Loyer médian au m ²	Appartements	7,4 €	NS	9,3 €	8,2 €	7,6 €
	Maisons	6,0 €	NS	6,5 €	6,8 €	6,7 €
	Total	6,7 €	7,4 €	6,5 €	7,3 €	7,2 €
Surface moyenne	Appartements	55 m ²	NS	45 m ²	59 m ²	61 m ²
	Maisons	84 m ²	NS	94 m ²	101 m ²	104 m ²
	Total	69 m ²	86 m ²	84 m ²	79 m ²	87 m ²
Loyers bas	Appartements	350 €	NS	370 €	420 €	410 €
	Maisons	420 €	NS	500 €	599 €	620 €
	Total	380 €	450 €	458 €	466 €	500 €
Loyer médian	Appartements	392 €	NS	400 €	475 €	488 €
	Maisons	506 €	NS	625 €	660 €	665 €
	Total	450 €	530 €	560 €	574 €	622 €
Loyer haut	Appartements	460 €	NS	420 €	510 €	535 €
	Maisons	550 €	NS	660 €	702 €	780 €
	Total	520 €	664 €	630 €	660 €	720 €

La date d'emménagement du locataire

Indicateur privilégié de tension sur le marché du locatif privé, le loyer de marché ou dit « de relocation » (emménagés récents - moins d'un an) donne les niveaux de loyers pratiqués sur le marché pour les logements disponibles à la location. Il est généralement plus élevé que celui des locataires stables (en cours de bail).

La principale raison vient du fait que, sur un marché non détendu et hors programme d'encadrement des loyers, un loyer en cours de bail est contrôlé par l'indice de référence des loyers (IRL) et que par conséquent, sa réévaluation progresse moins rapidement que la hausse du loyer de marché lors de sa remise en location.

Sur le territoire de Vitré Communauté, tous biens confondus, l'écart de loyer médian est de + 0,4 €/m². Un locataire ayant emménagé en 2018 paie un loyer 6 % plus cher qu'un locataire présent dans son logement depuis plus d'1 an. Cependant, seuls les appartements sont concernés par cette tension (+ 0,9 €/m²).

		Loyer bas au m ²	Loyer médian au m ²	Loyer haut au m ²	Loyer moyen au m ²	Loyer médian	Surf. moy.	Nb d'enquêtes
« Agglomération »	Appartements	Mobile	8,3 €	10,1 €	8,1 €	420 €	55 m ²	283
		Stable	7,6 €	9,3 €	7,5 €	425 €	58 m ²	358
« Agglomération »	Maisons	Mobile	6,3 €	7,8 €	6,3 €	575 €	91 m ²	162
		Stable	6,5 €	7,4 €	6,3 €	590 €	94 m ²	283
« Agglomération »	Total	Mobile	7,4 €	8,8 €	6,9 €	490 €	74 m ²	445
		Stable	7,0 €	8,0 €	6,7 €	530 €	80 m ²	641

	Moins de 1 an	1 à 2 ans	3 à 5 ans	6 à 9 ans	10 ans et +	
« Agglomération »	Loyer médian au m ²	7,4 €	7 €	6,7 €	7,1 €	7 €
	Loyer moyen	511 €	556 €	519 €	450 €	523 €
	Surface moyenne	74 m ²	82 m ²	80 m ²	64 m ²	86 m ²
	Nb d'enquêtes	445	322	141	83	95

6 ANNEXES

Niveaux de loyers - Ensemble des logements

Niveaux de loyers par type de logement et par zone

	Niveaux de loyers	Appartements				Ensemble des appartements	Maisons	Ensemble des logements
		T1	T2	T3	T4+			
Vitré Communauté	Loyers bas	9,7 €	7,3 €	6,4 €	5,6 €	6,7 €	5,7 €	6,0 €
	Loyer médian au m ²	10,6 €	9,0 €	7,6 €	6,8 €	7,8 €	6,5 €	7,0 €
	Loyer haut	11,9 €	10,0 €	8,2 €	7,4 €	9,3 €	7,4 €	8,2 €
	Loyer médian	325 €	389 €	480 €	520 €	424 €	590 €	516 €
	Surface moyenne	31 m ²	45 m ²	66 m ²	83 m ²	57 m ²	93 m ²	78 m ²
	Nombre d'enquêtes	84	289	187	81	641	445	1 086

NS : Non Significatif

Niveaux de loyers par type de logement et par époque de construction

	Niveaux de loyers	Appartements				Ensemble des appartements	Maisons	Ensemble des logements
		T1	T2	T3	T4+			
Avant 1946	Loyers bas	9,7 €	7,0 €	5,8 €	NS	6,2 €	5,3 €	5,7 €
	Loyer médian au m ²	10,3 €	8,0 €	6,2 €	NS	7,4 €	6,0 €	6,7 €
	Loyer haut	11,4 €	9,4 €	7,5 €	NS	9,2 €	7,1 €	8,3 €
	Loyer médian	325 €	360 €	435 €	NS	392 €	506 €	450 €
	Surface moyenne	31 m ²	47 m ²	66 m ²	NS	55 m ²	84 m ²	69 m ²
	Nombre d'enquêtes	54	119	69	NS	272	151	423
1946 - 1970	Loyers bas	NS	NS	NS	NS	NS	NS	5,2 €
	Loyer médian au m ²	NS	NS	NS	NS	NS	NS	7,4 €
	Loyer haut	NS	NS	NS	NS	NS	NS	8,9 €
	Loyer médian	NS	NS	NS	NS	NS	NS	530 €
	Surface moyenne	NS	NS	NS	NS	NS	NS	86 m ²
	Nombre d'enquêtes	NS	NS	NS	NS	NS	NS	81
1971 - 1990	Loyers bas	NS	NS	NS	NS	8,5 €	6,0 €	6,2 €
	Loyer médian au m ²	NS	NS	NS	NS	9,3 €	6,5 €	6,5 €
	Loyer haut	NS	NS	NS	NS	10,0 €	7,0 €	8,7 €
	Loyer médian	NS	NS	NS	NS	400 €	625 €	560 €
	Surface moyenne	NS	NS	NS	NS	45 m ²	94 m ²	84 m ²
	Nombre d'enquêtes	NS	NS	NS	NS	79	74	153
1991 - 2005	Loyers bas	NS	9,0 €	6,6 €	NS	7,4 €	6,1 €	6,3 €
	Loyer médian au m ²	NS	10,0 €	8,1 €	NS	8,2 €	6,8 €	7,3 €
	Loyer haut	NS	10,0 €	8,2 €	NS	9,7 €	7,3 €	8,5 €
	Loyer médian	NS	420 €	485 €	NS	475 €	660 €	574 €
	Surface moyenne	NS	44 m ²	65 m ²	NS	59 m ²	101 m ²	79 m ²
	Nombre d'enquêtes	NS	88	53	NS	173	93	266
Après 2005	Loyers bas	NS	NS	NS	NS	7,2 €	6,5 €	6,5 €
	Loyer médian au m ²	NS	NS	NS	NS	7,6 €	6,7 €	7,2 €
	Loyer haut	NS	NS	NS	NS	8,8 €	7,4 €	7,7 €
	Loyer médian	NS	NS	NS	NS	488 €	665 €	622 €
	Surface moyenne	NS	NS	NS	NS	61 m ²	104 m ²	87 m ²
	Nombre d'enquêtes	NS	NS	NS	NS	78	85	163

NS : Non Significatif

Niveaux de loyers de marché

Niveaux de loyers par type de logement et par zone

	Niveaux de loyers	Appartements				Ensemble des appartements	Maisons	Ensemble des logements
		T1	T2	T3	T4+			
Vitré Communauté	Loyers bas	NS	7,6 €	6,5 €	NS	7,4 €	5,8 €	6,0 €
	Loyer médian au m ²	NS	8,9 €	8,0 €	NS	8,3 €	6,3 €	7,4 €
	Loyer haut	NS	10,3 €	8,6 €	NS	10,1 €	7,8 €	8,8 €
	Loyer médian	NS	405 €	510 €	NS	420 €	575 €	490 €
	Surface moyenne	NS	46 m ²	67 m ²	NS	55 m ²	91 m ²	74 m ²
	Nombre d'enquêtes	NS	133	71	NS	283	162	445

NS : Non Significatif



Direction de la publication : Sophie Pouymayou - Directrice de l'ADIL 35

Étude, rédaction, traitement des données, cartographie, infographie : Antoine Pagani

Collecte des données : Catherine d'Almeida

adil

Agence Départementale
d'Information
sur le Logement
de l'Ille-et-Vilaine

22 rue Poullain Duparc - 35 000 Rennes

Contact : 02 99 78 47 86

www.adil35.org